L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 15 FEVRIER 1881. 54me Année.

DUFOUR & LIBERT, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS. MARDI MATIN, 15 FEVRIER.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par le constable, en face de la maison de cour du 3e district, à Algiers, réclamations contre John Fletcher.

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Manufacturiers, rue Royale, un certain jugement, savoir, plusieurs lots de terre avec bâtisses et améliorations.

Par Vincent & Co., en cette ville rue Canal et Tchoupitoulas, un assortiment général de groceries de choix, vins, liqueurs et cigares.

Prostration Financière.

Il est triste de penser qu'après avoir levé tant de millions sur les propriétés foncières et sur l'industrie en général, la ville de la Nlle-Orléans, comme corporation municipale, soit si pauvre qu'elle ne puisse plus d'elle-même s'occuper d'assistance publique et encore moins d'améliorations locales. Elle est frappée de prostration financière, et elle n'existe plus qu'à l'état de banqueroute, avec la charge de distribuer à des créanciers avides et à un certain nombre d'employés les misérables aubaines fournis à grand'peine par des contribuables obérés et même épuisés depuis longtemps. La vérité est que la Nlle-Orléans ne peut plus rien faire qu'à l'aide de souscriptions volontaires de la part de ses habitants.

Nous avons une inondation, qui heureusement se retire, mais non sans avoir causé d'extrêmes souffrances à la population d'une partie de la ville. Cette population, déjà très pauvre avant qu'elle fut ruinée par le fléau des eaux, sera encore plus pauvre après qu'il aura disparu. Elle y a perdu quantité de ses effets mobiliers, toutes ses plantes potagères, et beaucoup d'ustensiles utiles. Les chèvres mêmes, si ingénieuses à trouver leur nourriture en tout temps, se sont noyées ou sont mortes de faim. La misère, une misère navrante succédera donc à l'inondation. Qui la soulagera ? Nous avons déjà vu que la ville, comme corporation, n'a rien pu faire pour pourvoir aux besoins de la population si terriblement éprouvée. Les autorités ont été obligées de s'adresser à la bienfaisance publique, tous les recouvrements, faits ou à faire pour alimenter le budget municipal, étant insignifiants. Ce budget n'a pu même fournir une somme de $25,000 que nécessiteront peut-être un devoir d'assistance et de charité.

Cela est certainement déplorable quand on pense que ces autorités n'épargnent rien pour répondre à jour fixe à la demande des créanciers de la ville. Ceux-là n'attendent pas, et pour qu'ils n'attendent pas, on lève des taxes de toutes sortes, et l'on fait exprimer sans délai et sans merci ceux qui les doivent et ne peuvent les payer.

Mais voici qu'un autre fléau de même nature, mais provenant d'une autre cause, nous menace. Le fleuve est là devant nous, roulant des masses d'eau monstrueuses, retenues seulement dans leur lit par de faibles digues. Quelques digues soient emportées quelque part dans le voisinage de la ville, et la ville sera inondée jusque dans ses centre, entre pourrissier parce qu'il renferme dans ses entrepôts tout ce qui sert à l'alimentation de ses habitants.

Les digues ne sont pas de taille à offrir une forte résistance et dans plusieurs endroits elles sont sur le point de céder à l'action et au poids du courant. On ne s'en aperçoit qu'au moment où le danger matériellement frappe la vue de tous. On attend que l'eau déborde ici, de fasse rupture là, pour se mettre à l'œuvre, et encore dans ce cas de nécessité extrême, qui avancera les fonds pour exécuter les travaux indispensables à la sureté publique ? Le caisse de la ville ? non ; cette caisse est vide. Elle n'a pas plus d'argent pour la réparation des levées qu'elle n'en a eu pour secourir les inondés. Dans cette occasion comme dans la première, les autorités s'adresseront à la bonne volonté du public et lui demanderont encore le moyen de pourvoir aux nécessités de la situation. C'est pour cela qu'un meeting a eu lieu hier soir à Parterre de l'artillerie de Washington. Les citoyens y avaient été convoqués pour prendre en considération les périls que la hausse des eaux fluviales peut nous faire courir.

N'est-ce pas en effet là une chose déplorable qu'il n'y ait rien de réservé dans le budget municipal pour l'assistance publique en matière de travaux de conservation, et qu'il faille encore une fois faire appel aux souscriptions volontaires pour préserver la ville de la plus grande de toutes les calamités, celle d'une inondation générale couvrant tout, détruisant tout, même l'espoir du salut pour un nombre immense de gens.

Nous venons de parler des nécessités les plus pressantes, de celles auxquelles il faut faire face instantanément. Or, de ce sujet, nous passons à une certaine catégorie d'améliorations locales qui, bien qu'à un moindre degré, prennent aussi pour des raisons majeures de salubrité publique, nous voyons que la ville comme corporation municipale, n'est pas plus en état d'exécuter ces améliorations, qu'elle ne l'a été pour pourvoir aux besoins des inondés ou pour entreteuir les levées du fleuve.

L'association continuire a commencé, l'année dernière, une zone de travaux destinés à fournir de l'eau pour le lavage des rigoles. C'est là certainement une bonne mesure et qui contribuera à embellir la Nouvelle-Orléans de ces misérables odeurs qui infestaient et qui infestent encore les encoignures de rue dans ces divers quartiers. Il n'y a pas que sous ce rapport à cet égard : l'amélioration est judicieuse, excellente, et il ne peut en résulter qu'un grand bien pour l'état sanitaire de la ville. Eh bien, qu'est-ce que la ville, comme municipalité, a fait pour cela ? Elle n'a rien fait. Il a fallu encore s'adresser aux souscriptions volontaires pour opérer les travaux exécutés jusqu'ici et pour achever les travaux de fer que l'association emploie. Il s'agit, cette année, de continuer l'œuvre, et de prolonger l'amélioration de la rue Julia à la rue d'Enghien, Troisième District. Qui en fournira le moyen ? La municipalité ? Non ; le peuple, par n'est à lui que l'association fait appel et c'est par lui que l'entreprise s'achèvera, s'il le veut bien.

Simultanément avec cette zone de travaux, il s'agira de pavage. Tout le monde est d'accord sur ce point que les chaussées des rues qui sont de terre, sans interruption de huit à dix mois consécutifs, entretiennent une humidité fatale parce qu'elles sont alimentées d'exhalaisons pernicieuses que les vents mêlés aux eaux répandent à l'état de fumiers permanents. Nous ne connaissons pas de pause d'insalubrité plus apparente et plus générale que celle-là. Ces chaussées de terre doivent engendrer toutes sortes de maux et motiver les progrès de la fièvre jaune quand elle éclate sur un point ou sur l'autre de cette vaste cité marécageuse.

Ce pavage encore doit-il mieux sur frais particuliers des propriétaires, la ville n'étant tenue qu'à payer le passage d'un angle à l'autre des rues. C'est peu de chose

DUFOUR & LIBERT, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS. MARDI MATIN, 15 FEVRIER.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par le constable, en face de la maison de cour du 3e district, à Algiers, réclamations contre John Fletcher.

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Manufacturiers, rue Royale, un certain jugement, savoir, plusieurs lots de terre avec bâtisses et améliorations.

Par Vincent & Co., en cette ville rue Canal et Tchoupitoulas, un assortiment général de groceries de choix, vins, liqueurs et cigares.

Prostration Financière.

Il est triste de penser qu'après avoir levé tant de millions sur les propriétés foncières et sur l'industrie en général, la ville de la Nlle-Orléans, comme corporation municipale, soit si pauvre qu'elle ne puisse plus d'elle-même s'occuper d'assistance publique et encore moins d'améliorations locales. Elle est frappée de prostration financière, et elle n'existe plus qu'à l'état de banqueroute, avec la charge de distribuer à des créanciers avides et à un certain nombre d'employés les misérables aubaines fournis à grand'peine par des contribuables obérés et même épuisés depuis longtemps. La vérité est que la Nlle-Orléans ne peut plus rien faire qu'à l'aide de souscriptions volontaires de la part de ses habitants.

Nous avons une inondation, qui heureusement se retire, mais non sans avoir causé d'extrêmes souffrances à la population d'une partie de la ville. Cette population, déjà très pauvre avant qu'elle fut ruinée par le fléau des eaux, sera encore plus pauvre après qu'il aura disparu. Elle y a perdu quantité de ses effets mobiliers, toutes ses plantes potagères, et beaucoup d'ustensiles utiles. Les chèvres mêmes, si ingénieuses à trouver leur nourriture en tout temps, se sont noyées ou sont mortes de faim. La misère, une misère navrante succédera donc à l'inondation. Qui la soulagera ? Nous avons déjà vu que la ville, comme corporation, n'a rien pu faire pour pourvoir aux besoins de la population si terriblement éprouvée. Les autorités ont été obligées de s'adresser à la bienfaisance publique, tous les recouvrements, faits ou à faire pour alimenter le budget municipal, étant insignifiants. Ce budget n'a pu même fournir une somme de $25,000 que nécessiteront peut-être un devoir d'assistance et de charité.

Cela est certainement déplorable quand on pense que ces autorités n'épargnent rien pour répondre à jour fixe à la demande des créanciers de la ville. Ceux-là n'attendent pas, et pour qu'ils n'attendent pas, on lève des taxes de toutes sortes, et l'on fait exprimer sans délai et sans merci ceux qui les doivent et ne peuvent les payer.

Mais voici qu'un autre fléau de même nature, mais provenant d'une autre cause, nous menace. Le fleuve est là devant nous, roulant des masses d'eau monstrueuses, retenues seulement dans leur lit par de faibles digues. Quelques digues soient emportées quelque part dans le voisinage de la ville, et la ville sera inondée jusque dans son centre, entre pourrissier parce qu'il renferme dans ses entrepôts tout ce qui sert à l'alimentation de ses habitants.

Les digues ne sont pas de taille à offrir une forte résistance et dans plusieurs endroits elles sont sur le point de céder à l'action et au poids du courant. On ne s'en aperçoit qu'au moment où le danger matériellement frappe la vue de tous. On attend que l'eau déborde ici, de fasse rupture là, pour se mettre à l'œuvre, et encore dans ce cas de nécessité extrême, qui avancera les fonds pour exécuter les travaux indispensables à la sureté publique ? La caisse de la ville ? non ; cette caisse est vide. Elle n'a pas plus d'argent pour la réparation des levées qu'elle n'en a eu pour secourir les inondés. Dans cette occasion comme dans la première, les autorités s'adresseront à la bonne volonté du public et lui demanderont encore le moyen de pourvoir aux nécessités de la situation. C'est pour cela qu'un meeting a eu lieu hier soir à Parterre de l'artillerie de Washington. Les citoyens y avaient été convoqués pour prendre en considération les périls que la hausse des eaux fluviales peut nous faire courir.

N'est-ce pas en effet là une chose déplorable qu'il n'y ait rien de réservé dans le budget municipal pour l'assistance publique en matière de travaux de conservation, et qu'il faille encore une fois faire appel aux souscriptions volontaires pour préserver la ville de la plus grande de toutes les calamités, celle d'une inondation générale couvrant tout, détruisant tout, même l'espoir du salut pour un nombre immense de gens.

Nous venons de parler des nécessités les plus pressantes, de celles auxquelles il faut faire face instantanément. Or, de ce sujet, nous passons à une certaine catégorie d'améliorations locales qui, bien qu'à un moindre degré, prennent aussi pour des raisons majeures de salubrité publique, nous voyons que la ville comme corporation municipale, n'est pas plus en état d'exécuter ces améliorations, qu'elle ne l'a été pour pourvoir aux besoins des inondés ou pour entreteuir les levées du fleuve.

L'association continuire a commencé, l'année dernière, une zone de travaux destinés à fournir de l'eau pour le lavage des rigoles. C'est là certainement une bonne mesure et qui contribuera à embellir la Nouvelle-Orléans de ces misérables odeurs qui infestaient et qui infestent encore les encoignures de rue dans ces divers quartiers. Il n'y a pas que sous ce rapport à cet égard : l'amélioration est judicieuse, excellente, et il ne peut en résulter qu'un grand bien pour l'état sanitaire de la ville. Eh bien, qu'est-ce que la ville, comme municipalité, a fait pour cela ? Elle n'a rien fait. Il a fallu encore s'adresser aux souscriptions volontaires pour opérer les travaux exécutés jusqu'ici et pour achever les travaux de fer que l'association emploie. Il s'agit, cette année, de continuer l'œuvre, et de prolonger l'amélioration de la rue Julia à la rue d'Enghien, Troisième District. Qui en fournira le moyen ? La municipalité ? Non ; le peuple, par n'est à lui que l'association fait appel et c'est par lui que l'entreprise s'achèvera, s'il le veut bien.

Simultanément avec cette zone de travaux, il s'agira de pavage. Tout le monde est d'accord sur ce point que les chaussées des rues qui sont de terre, sans interruption de huit à dix mois consécutifs, entretiennent une humidité fatale parce qu'elles sont alimentées d'exhalaisons pernicieuses que les vents mêlés aux eaux répandent à l'état de fumiers permanents. Nous ne connaissons pas de pause d'insalubrité plus apparente et plus générale que celle-là. Ces chaussées de terre doivent engendrer toutes sortes de maux et motiver les progrès de la fièvre jaune quand elle éclate sur un point ou sur l'autre de cette vaste cité marécageuse.

Ce pavage encore doit-il mieux sur frais particuliers des propriétaires, la ville n'étant tenue qu'à payer le passage d'un angle à l'autre des rues. C'est peu de chose

LOUISIANE.

(L'Etoile d'Iberia.)

Une Echauffourée au bayou Chêne.

UN HOMME BLESSE ET UNE FEMME ROBARBEMENT TUEE.

Ces jours derniers le bateau conduit dont Jan Rice était un des associés, devait donner une représentation au Bayou Chêne, près de Plaquemine, cet endroit est un des principaux points où les swampers s'assemblent pour l'achat de leurs provisions et la vente du produit de leur industrie. Bien que généralement les hommes d'un excellent cœur, ils sont un peu rudes.

Or l'un d'eux nommé Mac-Ryan étant un peu *soul* eut une querelle avec un des employés du bateau et les administrateurs une voiée, ce que voyant plusieurs de ses camarades de ce dernier, ils vinrent à son secours et assaillirent Mac, qui les battit et selon l'expression usitée *les cleaned out*, battus mais peu contents de se réfugièrent à bord du bateau et firent face au Mac avec leur revolvers, les salua de ce cornier, attirés par le bruit voyant ce dont il s'agissait, couraient chercher leurs armes afin de répondre au feu dont on les gratifiait ainsi que leur camarade.

Le capitaine du bateau fit alors lâcher les amarres et quitta la rive ; le feu continuait, les swampers arrivèrent et firent feu. On vit, dit notre informant, une femme qui était sur le haut du bateau, en coup de deux autres, ouvrir les bras, tomber un cri perçant et tomber à la renverse ; les deux autres s'enfuirent. Un des swampers, nommé Andy Hanly, reçut une balle qui, rasant le côté de sa tête, lui perça l'oreille.

Nous donnons cette nouvelle telle qu'elle nous a été transmise, bien que nous n'ayons toute confiance dans la personne dont nous la tenons. On est le premier tort, nous l'ignorons ; qui est coupable, c'est ce que nous ne pouvons dire ; mais, de quelque côté que la responsabilité puisse être, il n'en est pas moins déplorable que de telles scènes de sauvagerie puissent être possibles dans un pays civilisé.

ARRESTATION. — Mercredi dernier, un voyageur nous a rapporté que pendant le trajet de Vermillionville à la Nlle-Iberia, deux jeunes hommes ont été arrêtés dans les chars. Les causes de leur arrestation en Pignore, ces deux jeunes gens étaient montés à bord à la station de Vermillionville et paraissaient parfaitement tranquilles. Peu de temps après deux hommes bien mis passèrent d'un bout à l'autre de chaque char, scrutinant la figure de chaque passager ; ils aperçurent les deux jeunes gens et s'approchant d'eux, ils leur frappèrent familièrement sur l'épaule et leur dirent quelques paroles à voix basse que personne n'entendit, on vit les jeunes gens changer de couleur, mais qu'ils eussent opposé aucune résistance ils tendirent leurs mains qui furent immédiatement menottées.

On peut juger de la surprise des autres passagers témoins de cette étrange occurrence. Qui sont ces jeunes gens ? Qu'avaient-ils fait ? nul ne le sait. Depuis, nous avons été aux informations et nous croyons avoir trouvé la clef du mystère, mais comme nous ne sommes pas présidément certains, ne les ayant pas vus, que sont sur lesquels nous avons obtenu quelques détails et ceux arrêtés sont les mêmes, nous nous abstenons de publier ce que nous avons appris par crainte de nuire à des personnes qui pourraient être innocentes, bien que leur signalement s'accorde singulièrement avec celui des personnes arrêtées.

CE QUE L'ON PEUT FAIRE EN LOUISIANE. — Comme exemple de ce que des travailleurs sensibles et intelligents peuvent faire en Louisiane, nous citerons les deux cas suivants que nous tenons de source certaine : A la Fausse Pointe, quelques milles au nord de la Nouvelle-Iberia, M. Jean-Baptiste Oubre, dont la famille est originaire de la paroisse St-Jacques, a fait cette année, avec l'aide d'un jeune homme de 16 ans, *vingt-cinq boisseaux de sucre, vingt cent barils de mélasse et trente grosses charrettes de maïs.*

A la Côte Gelée, quelques milles à l'ouest de la Nlle-Iberia, M. Rosemond Landry aidé d'un nègre, a fait *trente-six* boisseaux de sucre, un nombre proportionné de barils de mélasse et une ample provision de maïs et de fourrage pour l'approvisionnement de sa ferme.

(Mackenville Review.)

La Rivière Rouge monte rapidement depuis plusieurs jours ; elle est maintenant presque pleine.

Les bateaux voyagent à pleine vapeur dans le Bayou des Glaises depuis quelques jours. Les habitants du Bayou ont encore une grande quantité de coton à expédier à la Nouvelle-Orléans, et profiteront naturellement de cette occasion.

(Le Journal d'Iberia.)

PLUIE. — Encore de la pluie toujours de la pluie, samedi dans la nuit à dimanche, nous avons eu une pluie torrentielle, pas le vent soufflait avec force, mais aucun dégat ni malheur à déplorer. Les habitants grognent pas dispos que n'est trop de pluie, ils ne peuvent continuer leur labeur, les semences ne germent que le plant de cannes est généralement mauvais.

(Sentinelle de Thibodaux.)

COMMERCE. — D'après le nombre de suspension de paiements ou de faillites, les affaires commerciales sur le Bayou Lafourche n'ont pas été des plus brillantes pendant l'année qui vient de s'écouler. Il y a eu déjà plusieurs marchands qui ont formé bonitique en prie des arrangements avec leurs créanciers. Ceci ne prouve certainement pas que la terre est ingrate, mais cela prouve que la consommation ne correspond pas toujours à l'approvisionnement. Trop de marchandises pas assez d'acheteurs.

BANQUETTES. — Une grande partie des banquettes de Donaldsonville a été emporté à la suite de pluie torrentielle de dimanche dernier. Mais heureusement que le trésor de la Corporation étant bien Toujours et que les membres du conseil de ville étant des hommes actifs, ces dégats seront vites réparés et le temps le permet.

(Le Meschacébé.)

TEMPS. — Le temps a été affreux pendant les premiers jours de cette semaine. Depuis samedi soir il avait commencé à pleuvoir, mais dimanche c'était une vraie tempête ; un fort vent d'est soufflait et il pleuvait à torrents. Les journées de lundi et de mardi ont été également pluvieuses. Mercredi matin, une bonne rasade finale, venant de l'ouest, a réveillé les habitants. La force du vent a inspiré de vives craintes pendant une heure environ ; mais les seuls dégâts ont été quelques barrières renversées. Dans la matinée le ciel s'est éclairci ; la journée a été belle, mais le lendemain les nuages ont repris leur place.

Les chemins sont affreux ; les bouchers et les boulangers n'en tirent avec peine. On nous dit que sur la rive gauche les boulangers ont cessé de vendre du pain depuis la reprise du beau temps.

Le jeu des cartes sans la terreur inquiétée des parents. — *L'Etoile Rouge.*

ACADEMIE DE MUSIQUE. — Il y a foule pour voir Hamlet, l'acteur repentant, dont le talent du reste est bien ligne. Il n'y a pas eu moins de l'Académie de musique hier soir. Il n'y a pas eu moins de l'Académie de musique hier soir. Il n'y a pas eu moins de l'Académie de musique hier soir.

Nouvelles Télégraphiques.

L'anniversaire de Yorktown.

Paris, 8 février. — Le public français commence à s'occuper de la résolution adoptée par le Congrès des Etats-Unis le 10 janvier, d'inviter la France à prendre part aux fêtes du centenaire de Yorktown. Cette affaire sera sans doute portée prochainement par un député devant la Chambre.

Un nouveau livre de Rochefort.

Le nouveau livre de voyages de M. Henri Rochefort, *De Nouméa en Europe*, a été publié aujourd'hui.

L'enquête de la banque de France.

Paris, 9 février. — Le bruit court que la Banque de France doit inévitablement cette semaine élever le taux de son escompte. Depuis le dernier bilan, son encaisse métallique a diminué de 6,500,000 francs en or.

La cession de Jamina et de Metzovo.

Londres, 9 février. — On télégraphie de Paris au *Times* : "Toutes les puissances étant convaincues que la Porte résistera à la cession de Janina et de Metzovo à la Grèce, si elles continuent les négociations il faut croire que la sacrifice de ces places ne sera pas imposé à la Porte."

Nouvelle conférence monétaire.

Paris, 9 février. — Il paraît que l'Allemagne désire depuis quelque temps la convocation d'une deuxième conférence monétaire internationale et regrette sa non-participation à celle de 1877.

Affaires d'Espagne.

Madrid, 7 février. — La chambre des députés a repoussé par 164 voix contre 44 un ordre du jour commandant le gouvernement pour avoir interdit les banquets à l'occasion de l'anniversaire de la République de 1873.

Madrid, 8 février. — Le ministère espagnol a donné sa démission par suite du refus du roi d'accueillir une loi sur la conversion des emprunts de 1876 et de 1880 de trente-quatre millions de livres sterlings, en une rente de 5 pour cent remboursable en vingt années. Cette mesure était considérée comme le seul pas dans la voie d'une nouvelle politique financière.

On pense à Madrid que, comme l'exécution entière de cette politique pourrait être retardée à cette époque, il n'y aurait pas d'espoir pour M. Sagasta de faire voter les dépenses pour l'année fiscale de 1881, si le roi consentait à la présentation de cette loi.

Un bal d'ambassade.

Le général Corona, ministre du Mexique en Espagne, a donné un grand bal au corps diplomatique et à l'élite de la société madrilène. La charmante Mme Corona a fait les honneurs de ses salons à cet beaucoup admirée.

Banquet interdit.

Madrid, 10 février. — Le banquet démocratique pour célébrer la proclamation de la république en 1873, a eu lieu hier soir. Aucune opposition n'avait été faite, mais un tenet révolutionnaire ayant été proposé, le commissaire du gouvernement a ordonné aux assistants de se disperser. Deux arrestations ont été faites.

Bisch Creche. — 75 caisses arrivées toute semaine à l'Etoile Rouge.

CONCERT. — Un grand concert offert à Mlles A. J. Mercier et Alice Potter, avec le concours des premiers amateurs de la ville, aura lieu aujourd'hui, mardi, 15 février, à 8 heures. Le programme est fort intéressant.

—On mande de Madrid le 14 janvier :

" Une nouvelle inondation vient de se produire à Séville, où les eaux ont envahi plusieurs quartiers. Une panoramique.

" Le dernier ouragan a causé de grands dégâts à Courdoue et a fait écrouler trois maisons à Géronc.

" Les habitants de la ville de Padron, en Galice, se sont réfugiés sur les toits de leurs maisons inondées et implorent du secours.

" Les journaux croient que les Cortès prendront des vacances ; aussitôt après le vote du Message ; mais rien n'est encore décidé à ce sujet."

—Le *Donau*, vapeur du Lloyd, arrivé à Brême le 8 janvier, a débarqué dans ce port 250,000 cuits de *white fish* américain, espèce de marène d'excellente qualité qui peuple les grands lacs de l'Amérique septentrionale. Cet envoi est dû à la libéralité de la Commission de pêche des Etats-Unis. Le navire qui l'apportait a traversé l'Océan sans encombre, venant du lac Erie sont arrivés en parfait état de conservation. La majeure partie de cet envoi est destinée au lac de Constance. Les œufs seront transportés probablement aux établissements de pisciculture de Gutenberg (Bade) et de Huningue, pour y être soumis à l'éclosion artificielle.

—On écrit de Berne :

" Nous vivons littéralement d'histoires de brigands ; après la capture de Thali vient celle de Geissbühler, gaillard beaucoup plus dangereux, car si Thali dédaignait de tuer ses victimes, ou revanche Geissbühler était exempt de ce scrupule. Il opérait de Berne, gerait-il, où il avait son quartier-général et où se tenait son état-major. Il la, en chemin de fer, il faisait des excursions dans la banlieue.

" Un soir, en décembre, il se présente dans une ferme isolée, armé d'un gourdin ; il assomme un pauvre vieillard, puis sa femme, puis la vieille domestique ; enfin, une voisine accourue au bruit a le même sort. Il visite alors les meubles, s'empare d'un millier de francs et revient à Berne.

" Ce quadruple assassinat fit un bruit énorme ; les gens du pays se barricadèrent dès la nuit venue, des assemblées populaires furent tenues et on réclama la réintroduction de la peine de mort.

" Soit dit en passant, cette demande a tonte chance d'être prise en considération par le Grand Conseil cantonal.

" Revenons à Geissbühler, qui rentre à Berne avec ses dépouilles, va s'installer chez une fille, change de physionomie, puis reparaît sous un autre nom et continue ses exploits. Une garn est dévalisée.

" On trouve plus tard un pauvre diable étendu dans un ruisseau, un coup de couteau dans le dos. La police était aux abois. Enfin on a arrêté à Rive Gauche-hier et à l'arrêter. La vieille domestique à moitié assommée, un bras cassé, la guérit. Une confrontation avec le bandit a été concluante. Un sellier, qui avait vendu les cordes avec lesquelles le brigand liait ses victimes, l'a aussi reconnu. Geissbühler est sauvage ; il a tenté de s'échapper, et en redoublé de surveillance. Plusieurs individus, hommes et femmes, ont été arrêtés, et la chronique des vols et brigandages à tout à coup cessé. "

—On mande de Belfort :

Un incendie considérable a détruit presque entièrement la manufacture de MM. Japy frères, à Beaucourt. Les pertes sont évaluées à près de *cinq millions*. Trois mille ouvriers se trouvent sans ouvrage. Aucun accident de personnes.

—On mande de Kiew le 10 janvier :

"Dimanche dernier, deux hommes et deux femmes ont été arrêtés sous la prévention d'appartenir à une société secrète illégale.

"Une perquisition judiciaire a amené la découverte du programme de la fraction terroriste extrême prônant l'assassinat politique.

"On a trouvé également des revolvers, des poignards, des haches, des appareils pour la fabrication de faux passeports, une parfaite imprimerie clandestine et un nombre considérable de proclamations et de brochures révolutionnaires.

"On a trouvé en outre 122 exemplaires d'une proclamation rédigée au nom d'une association de travailleurs méridionaux russes, annonçant l'assassinat prochain du directeur militaire de Kiew.

"Cette proclamation, qui a la forme d'un jugement, parlait de l'assassinat comme d'un fait accompli. Elle devait être publiée après coup. Déjà tout était préparé pour commettre le crime ; mais il a pu être empêché grâce à la découverte du document dont il s'agit."

Rien de supérieur, comme cuisine d'été, au Bloody Creek.

—Au moment où M. Henri Bergh vient de demander à la législature d'Albany le rétablissement du fouet dans les prisons de l'Etat de New-York et où la même question se discute dans le New-Jersey, on apprend que le sénat du Missouri a rejeté, dans la proportion de deux voix contre une, un projet de loi demandant l'introduction de cette peine pour la punition des petits vols.

—Un consommateur entre dans un mauvais restaurant et dîne fort mal. En allant régler sa note, il dit au patron :

—Monsieur, embrassez-moi.

—Hein ! que je vous embrasse ? fait l'autre étonné.

—Eh oui, monsieur, car je crois bien que nous ne nous verrons jamais plus.

—Guibollard soutenait, l'autre jour, que la lune était plus utile que le soleil, et comme on lui en demandait la raison : " Mais, mais donc, dit-il : tenez, le soleil vient quand il fait jour, il ne sert à rien ; tandis que la lune, ça vient la nuit, ça éclaire.

Un marque, frais, à cheque enfant, à l'Ecolle Bouge.

—Le 25 janvier est venue devant la 11e chambre l'affaire de M. Cluseret, rédacteur de la *Marseillaise*, et de M. Robert, gérant de cette feuille.

Ces messieurs étaient prévenus d'avoir diffamé et injurié l'armée et d'avoir fait l'apologie de la tentative d'assassinat dirigée par Berezowski, en 1867, contre l'empereur de Russie.

MM. Cluseret et Robert ont fait défaut et la 11e chambre a condamné par défaut la *Marseillaise* à 1,000 francs d'amende pour contravention, M. Robert à un an de prison et 2,000 francs d'amende.

—Un phénomène des plus curieux, résultant d'un grande froide, avait attiré sur le pont au Change, une quantité considérable de personnes qui n'avaient jamais assisté à un pareil spectacle.

On sait que sous tous les ponts il existe des conduits d'eau allant d'une rive à l'autre.

Or, une partie des eaux contenues dans les conduits placés sous le pont de Notre-Dame ayant, par suite de congélation, fait éclater les tuyaux qui les contenaient, l'autre partie s'est infiltrée à travers les arches des pierres de taille du pont, a formé agglomération en cercles de glaces énormes. Puis s'est écoulée goutte à goutte, et formant des stalactites de plus de 3 mètres de hauteur.

Plus de mille curieux, dit l'*Evénement*, contemplaient du pont au Change ces longues lames blanches se détachant du fond noir et bourbeux de la Seine.

—Le place du Carrousel, après l'évêque de l'Opéra, va être éclairée à la lumière électrique Jablochkoff. Les foyers lumineux seront au nombre de 14 dont 10 resteront allumés pendant toute la nuit et 4 éteints à minuit et demi. Les machines sont abritées derrière un chalet analogue aux bureaux des omnibus.

Courtchoux. — 109 caisses de marchandises sont venues arriver à l'Etoile Rouge.

Décédé hier, à 7 heures et demie du soir, ALCIDE VERZET, à l'âge de 26 ans, précédem de la période de Mardis. Les parents, amis et connaissances sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 4 heures du soir. Le convoi partira de la rue Royale No 120 où le corps est exposé.

8 fév—2t

A. L. C. D. G. A. D. U.

Les Amis du Genie No 8.

Rabbinique Brigade d'Orléans.

U. Illustre est à nouveau convoqué pour MM. CARLOS RENE, qui a été élevé au 32e degré, naturel de Rio Janeiro. Les Frères y assisteront sans faute.

Par ordre du C. C. : R. C. C. : M. C. : M. F. : Le Secrétaire, J. C. CHAPAO.

Tous les CC. : RR. : CC. : MM. : FF. : MM. : MM. : en bonne ordre de cette Orient. seront fraternellement invités.

Par ordre du V. : M. :

JUAN CHAPAO, Sec.

Or. de N. D., Février 15 de 1881.

Charles Marchand, Toledo, Ohio, dit : Je suis qu'il n'y aucun, et je crois que d'un rue sont tous également bons. Je peux être guéri par le Only Long Tail, comme je l'ai été Voyez l'annonce.

Bureau de la compagnie du chemin de fer d'Occident. — Rio Orleans, 14 février 1881. — Cette compagnie ayant résolu à réparer ses voies, maintenant en service sur cette ligne comme à l'ordinaire, de la station de Carlin à la station et retour. Donnant ainsi la facilité de voir complètement la location inondée.

HENRY LABOUCHE, Président.

15 fév—3 f.

Compagnie du chemin de fer d'Opelousas. — Cette compagnie ayant réparé sa voie de Carlin, jusqu'à la station de Rio Grande, reprend son service régulier entre ces deux points comme à l'ordinaire, de la station de Carlin à la station et retour. Donnant ainsi la facilité de voir complètement la location inondée.

HENRY LABOUCHE, Président.

15 fév—3 f.

Banque des Citoyens de la Louisiane. — Nouvelle-Orléans, 14 février 1881. — A une réunion des Directeurs ayant eu lieu le 7 courant, ont été élus les Directeurs suivants pour une année, à partir de date :

E. L. CARRIERE, D. F. KENNER,
THOS. D. MILLER, RICHARD MILLIKEN,
A. L. LELONG, E. F. DEL BONDIO
et GILBERT H. GREEN.

Et à un meeting d'organisation, tenu ce jour, M. CARRIERE a été réélu Président de l'association.

15fév—3f JAS. J. TARLETON, Caissier.

THÉATRE DE L'OPÉRA.

MARDI SOIR, 15 FEVRIER 1881, Cinquante-huitième Soirée d'abonnement.

Bénéfice de M. FEITLINGER.

MIGNON,

En 4 actes..... Musique de A. Thomas

William..... MM. PELLIN
Laerte..... FLORENT
Jarno..... FEITLINGER
Antonio..... MUSSY
MIGNON..... LEONARDI
Philine..... Mme AMBRE
Frédéric..... Mme LAGYE
CHEF D'ORCHESTRE M. DE LESTRAD

Mercredi,

GRANDE MATINÉE D'OPÉRA

LA JUIVE.

ELEAZAR..... M. TOURNIE
PRIX POUR LA MATINÉE MERCREDI:
Admission Générale..... 50 cts
Balcon..... Matinée Prix

Jeudi soir, 17 Février, Représentation de

LE TOUR DU MONDE,

En 15 tableaux, avec de nouveaux décors et costumes, et

DEUX GRANDS BALLETS.

Vendredi, 18 Février, Bénéfice de Mme AMBRE,

ROMEO ET JULIETTE.

ROMEO..... M. TOURNIE
JULIETTE..... Mme AMBRE
15 fév—

F. LIMONGY,

20.... RUE ST. LOUIS.... 20

OFFRE à vendre, aux plus bas prix, en magasin et à arriver :

175 barriques vins de Bordeaux, (différentes marques.)
60 caisses Champagnes et Petits Pots.
200 caisses Vermouth Produit d'Un de Vin.
150 caisses Vinaigre.
50 barils Vinaigre.
100 barils Olives Vertes.
150 barils Vins de Californie, des meilleures qualités.

MOUTARDE. HUILE.
VERMOUTH. ABSINTHE.
KIRSCH. COGNAC.
CHARTREUSE. BENEDICTINE.
WATER TRUFFE. CREPES
BOURBON ET RYE WHISKIES.

Et un grand assortiment de liqueurs et conserves.

Les familles trouveront les vins, liqueurs et conserves, en détail, aux plus bas prix du marché. Livrés dans toutes les parties de la ville.

1fév—1m—DMJ

P. E. BRULATOUR

116, 118 & 120

RUE ROYALE,

Offre à vendre en Douane et à livrer par "Maria Célesta," de Marseille, "Orion," de Bordeaux, et "St-Louis" de Liverpool.

1,000 caisses Savon marbré, "Providence,"
250 caisses Vermouth Molly Frat & Co.,
25 Muscat,
50 barriques Vin de Blaye, "Raimond Michel"
25 Richebois, J. H. Wurtenberg
150 caisses Bleu de Vichy et de St. Galmier.
250 ... Grand Vin Château Kirwan.
C. Qrts à 1870, 1873, 1878, 1874, 1876.
45 fûts et 100 caisses Vieille Eau de Vie des meilleures de

Binet Coutelier & Co.,
J. Denis, Henry Monnet & Co., } COGNAC.
Otard Dupuy & Co.,
8 quarts Old Jamaica Rum, London docks,
40 fûts Genièvre de Hollande, Imperial Eagle,
J. A. J. Keizt, Schiedam.
1,200 gallons Very Old Sherry, Harris Dessert,
80 quarts Sherry ordinaire.

[Paul Emile Thomas.
100 caisses Etoile Vierge, "Vidoca & Son."
Grand choix de Moutarde Desgranges, Fruits à l'Eau-de-Vie, Jus de Jujube, Conserves de Raisins, etc.
350 barils Pale Ale, Wm. Younger & Co., Edimbourgh.

P. E. BRULATOUR,

116, 118 et 120 Rue ROYALE,

Seul agent de C. GODARD, propriétaire du CHATEAU KIRWAN, de Wm. YOUNGER & Co., Edimbourgh et autres.

13 fév—2f

Perdus ou égarés,

Dans l'arrondissement Court Supérieure du District. N—6.

THREE BILLETS (Stock Notes) de J. M. Abadie, en faveur de la Banque des Citoyens, datés 22 novembre 1869, payables 6 fév. novembre 1870, renouvelables conformément à la charte de la Banque.

1er Un de $1000, Note de $548, montant avec un acte d'hypothèque par J. A. Abadie, de la Banque des Citoyens, en date du 6 juin 1881, par devant Chs. Roudanez, not. pub. 2e avec un acte de vente de C. Rollins à Abadie, en date du 23 novembre 1869, pardevant A. Barnett, not. pub.

3e Un billet de $1000, Stock Note No 8748, daté avec un acte d'hypothèque de C. Rollins à la Banque des Citoyens, en date du 6 juin 1848, par devant Chs. Roudanez, not. pub. et avec une vente par Rollins à Abadie par acte du 23 novembre 1869, pardevant A. Barnett, not. pub.

Les adjudicataire est été réduites à cinq dollars. Toute application, sans distinction du notaire sera rejeté au total 73e rue Bourbon.

N. B.—Tout ceux qui sont employés aux astrictbiteos de restaurants, hôtel